

GROUPE MONDE RURAL BRETAGNE

Compte rendu réunion

Rennes, 26 septembre 2007

Etaient présents :

Prénom	Nom	Organisme	Fonction	Mail
Claude	RICHARD	FRMFR	Directeur	clauderichard@mfr.asso.fr
Nathalie	SOUCHET	Familles Rurales	Directrice Régionale	f.rurales.bretagne@wanadoo.fr
Lionel	COUEDELO	UBAPAR	Délégué Régional	ubapar@wanadoo.fr
René	ROHOU	FRMFR	Président	rene.rohou@wanadoo.fr
Michèle	DEBROIZE	FRSEA	Directrice Régionale	mdebroyze.frseab@maison-agri-rennes.fr
Delphine	BOUQUET	EDT -ARETAR	Animatrice	edt-bretagne@wanadoo.fr
Emmanuel	MARTIN	Pays de Ploërmel	Directeur	e.martin@paysdeploermel-cœurdebretagne.fr
Gyslaine	PAIN	SAFER Bretagne	Chef de Service 35	g.pain@safer-bretagne.com
Nathalie	MARCHAND	FRSEA FDSEA 35	Membre du Bureau	
Isabelle	LESCUYER	ANDAFAR	Chargée de mission	isabelle.lescuyer@andafar.org

Excusé(s) :

Prénom	Nom	Organisme	Fonction
Philippe	DESNOS	TRAME	
René	REGNAULT	ADM 22	Président
Henri	LE BRETON	ADMF 56	Président

Ordre du jour :

Poursuite de la réflexion collective à partir d'un bilan des contributions

Rappel du contexte de l'action :

L'ANDAFAR rappelle que le Groupe Monde Rural Bretagne a décidé lors de sa réunion du 20 avril dernier, de lancer une réflexion sur la thématique « maintenir des activités et des services en milieu rural ». L'objectif est **d'aboutir à la réalisation d'un document de références et de propositions** à destination des décideurs locaux, départementaux, régionaux voire nationaux (Associations Départementales de Maires, Pays, Conseils Généraux, Conseil Régional, DRAF, CESR, Ministères, Parlementaires).

Réflexion collective autour de la première problématique

- **Accueillir de nouvelles populations**

Il est convenu de rappeler rapidement le contexte régional en apportant quelques données chiffrées significatives.

Précisions ou rajouts à partir du document « Bilan des contributions » remis aux participants :

L'arrivée de nouveaux habitants est synonyme de **l'arrivée de nouvelles cultures** sur la commune. Les nouveaux venus n'ont en effet pas la même culture que celle des autochtones. Cette donnée doit être prise en compte puisqu'elle conditionne la réussite des démarches.

Les nouveaux arrivants ne sont pas seulement des citadins en recherche d'une autre qualité de vie. On trouve également des populations plus modestes en difficulté d'accès au logement dans les villes par exemple ou encore en situation précaire et espérant trouver une vie moins chère en milieu rural. Ces personnes viennent s'installer en milieu rural par « défaut ».

→ En fonction des populations qui arrivent les besoins engendrés ne sont pas similaires. Les services créés ne sont donc pas les mêmes.

Le milieu rural ne dispose pas d'aide pour gérer les difficultés liées à l'arrivée d'urbains par « centrifugation ». Certains **jeunes** (en proportion modeste) peuvent en effet poser **problème en termes d'intégration**. A l'heure actuelle, élus et éducateurs ne sont pas forcément prêts pour faire face à cette nouvelle donnée. La situation est davantage subie.

→ De cet élément négatif il y aurait la possibilité de faire un élément positif en terme d'insertion sociale. **Une analyse commune de ces tensions par les associatifs et les élus** apparaîtrait utile.

Des choses se mettent en place sur des communautés de communes. Comment démultiplier ces expériences positives ? Les Pays peuvent aussi avoir un rôle à jouer sur cette problématique.

NB : Le Pays de Ploërmel souligne dans ce sens l'intérêt de l'approche Leader qui passe par des échanges obligatoires entre public et privé. Il s'agit pour lui d'un outil formidable puisqu'il implique de la co-décision. L'instauration de ce rapport de confiance permet de faire avancer les choses efficacement. Il s'agit d'un vrai outil d'échange.

Avec l'arrivée permanente de nouveaux arrivants, les territoires ruraux connaissent de fortes recompositions. Ils sont amenés à se **réinterroger sur la définition du projet de développement rural**, sur la conception qu'ils ont du monde rural : il s'agit pour eux de s'inventer d'autres modalités du vivre ensemble et du développement.

NB : Sur le Pays de Ploërmel, la stratégie d'accueil des populations a évolué dans ce sens depuis quelques années. On parle d'emploi et de développement autrement.

L'arrivée de nouveaux arrivants sur des territoires ruraux où l'activité agricole est fortement présente peut entraîner des **difficultés en termes de cohabitation**. Les nouveaux arrivants ont du mal à accepter les contraintes liées à l'activité agricole telles que odeurs, bruits et poussières et les agriculteurs vivent mal les exigences exprimées à l'encontre de leur activité par les nouveaux arrivants. Un travail d'acceptation réciproque est nécessaire.

De façon plus globale, les élus sont très sensibles sur cette compréhension des contraintes du rural. Il y a une nécessité de **dire la vérité** en bien et en mal aux nouveaux arrivants concernant le nouveau territoire qu'ils vont occuper, le nouvel environnement dans lequel ils vont évoluer. Cette information (se faire connaître et comprendre) conditionne une bonne intégration et cohabitation.

→ Il faut créer des **lieux ouverts à l'ensemble des résidents** de la commune pour favoriser la **transparence, l'information et le dialogue**. Ceux-ci doivent permettre d'assurer l'intégration par l'information.

NB : Sur le Pays de Ploërmel des Points Accueil ont été financés dans le cadre de Leader. A la base il s'agissait de lieux d'information sur les services. Les élus espèrent aujourd'hui disposer de mini observatoires des nouveaux arrivants.

→ Au delà de la mairie, l'école est également un lieu de « passage obligé » pour de nouveaux arrivants (jeunes couples avec enfants) qu'il y a lieu de valoriser en matière d'intégration des nouvelles populations. Cet espace est à organiser pour **faire découvrir les activités existantes sur le territoire et les métiers** aux nouveaux arrivants. Les enfants doivent savoir où ils sont et dans quel milieu ils évoluent, leur intégration irrigue nécessairement auprès de leurs parents. Il s'agit d'un levier très intéressant. Reste à définir comment on communique et sur quoi.

Ce levier est toutefois difficilement actionnable. L'institution scolaire ne joue pas toujours le jeu, de plus ce type d'approche engendre des coûts...

▪ **Faire face au vieillissement**

Parmi les constats il est important de rajouter le problème de la disponibilité des médecins dans les communes rurales et les difficultés d'accès aux soins.

Il apparaît nécessaire de **coordonner les services** présents sur le territoire et de **les fluidifier**. Concernant par exemple les services à domicile, il arrive que les personnes en charge des soins à domicile et du portage de repas se croisent sans qu'il y ait de partage d'information entre les différents intervenants. Ce genre de situation peut générer des problèmes de type double prise de médicaments et nuire à l'intégrité des personnes âgées.

→ Quelle solution adopter ? Il faut une organisation modeste pour que les familles puissent suivre. Un certain nombre de petits outils existent déjà. Dans quelle mesure sont-ils reproductibles et est-ce souhaitable ?

Pour faire face au vieillissement, le milieu rural est par ailleurs confronté à un gros problème de **professionnalisation des personnels** et à un problème de **solvabilité**.

Concernant l'aide à domicile il existe un personnel féminin motivé mais confronté à de sérieuses difficultés et en particulier à une précarité puisque pour la majorité sans contrat fixe. Leur désir de professionnalisation est bien présent mais quel financement est envisageable ?

La question de l'âge du personnel à domicile se pose également. Dans ces métiers, l'humain est au cœur de la relation. Les personnes qui ont l'expérience de la vie sont souvent plus à même de savoir réagir face aux problèmes. En outre, les personnes âgées appréhendent quand elles emploient du personnel de 18/20 ans.

→ Il est nécessaire de former ces jeunes. On constate toutefois un verrouillage du système proposé pour permettre aux personnes d'accéder aux qualifications (de type DEAVS notamment) par la VAE. Les organismes certificateurs sont géographiquement situés en zones de concentration urbaine : une délocalisation des actions de formation vers les territoires ruraux (avec partenariats avec des centres de formation locaux) est plus que souhaitable et serait de nature à répondre à l'enjeu de professionnalisation dans les emplois à domicile pour des personnes généralement peu mobiles.

Parmi les propositions il paraîtrait pertinent d'encourager la mise en place de services de type « animation gérontologique ». Il faut créer de nouvelles formes de transmission, de l'aide aux aidants.

Autre enjeu de taille, créer ou recréer le lien social. Le lien social traditionnel s'effectuait par la famille et le voisinage. Ces deux moyens sont aujourd'hui souvent inexistantes et certainement moins bien présents. Des nouveaux moyens sont à inventer. Les associations apparaissent comme un mode tout à fait adapté pour faire de l'inter-relationnel, retrouver une dimension humaine, proposer par exemple de l'animation chez les personnes âgées. Elles regroupent des gens qui s'investissent volontairement autour d'un projet commun. Elles rassemblent des bénévoles qui contribuent à entretenir ou créer du lien social.

→ Il y a des choses à inventer notamment pour encourager les bénévoles : des chèques emploi service pourraient par exemple être distribués aux bénévoles pour compenser partiellement leur engagement.

Conclusions

Au sein du document de référence qui sera réalisé, les membres du groupe souhaitent citer des exemples concrets de démarches innovantes mises en œuvre sur les territoires ruraux bretons qui vont dans le sens des propositions. Ces exemples doivent être évoqués en termes d'exemplarité.

Il est rappelé que l'objectif final est bien d'exprimer quelque chose de collectif, de mettre en exergue les analyses des différents réseaux en les faisant converger vers des intentions communes.

Le document de référence doit être achevé fin 2007.

Date de la prochaine réunion : 7 novembre 14H30
